

Bailly-en-Rivière



Les Atlas de Biodiversité Communale (ABC) sont portés par la Communauté de communes Falaises du Talou avec les communes, les écoles et des associations naturalistes (Groupe Mammalogique Normand, Groupe Ornithologique Normand et le Conservatoire des Espaces Naturels de Normandie). Cette démarche a pour but de mieux connaître et de mettre en valeur la biodiversité des communes à travers des animations et la collecte de données, avec des objectifs de préservation des espèces et des paysages.

Présentation de la démarche ABC

La Communauté de communes a été retenue en fin d'année 2020 comme territoire pilote pour la réalisation d'un Atlas de la Biodiversité sur l'ensemble des 24 communes du territoire. Cette démarche sur 3 ans a pour but de faire connaître et de mettre en valeur la biodiversité au sein des communes, au moyen d'animations et de collectes de données faunistiques et floristiques.

La démarche 2021 concerne Saint-Ouen-sous-Bailly, Bailly-en-Rivière, Envermeu, Douvrend, Les Ifs et 7 communes déléguées de Petit Caux : Gouchaupré, Greny, Intraville, Penly, Saint-Martin-en-Campagne, Saint-Quentin-au-Bosc et Tourville-la-Chapelle. Elle se déroule de mars à septembre et comprend deux volets :

❖ Le volet scientifique

Au sein du territoire, nous pouvons retrouver des coteaux calcaires, peu connus en termes de biodiversité, par les élus comme par les habitants. Il s'agit de milieux particuliers caractérisés par un relief plus ou moins important et un sol composé principalement de craie. Les propriétés d'infiltration de la craie font que le sol est en général assez pauvre et sec. Si à cela est associée une exposition Sud, il y a création de conditions écologiques particulières permettant l'installation et le développement d'espèces végétales et animales, adaptées à la chaleur et à la sécheresse, pouvant être rares et menacées. Actuellement, ces milieux souffrent de l'intensification des pratiques agricoles, de la mise en culture, de l'enfrichement ou encore de l'urbanisation.

L'objectif est donc d'inventorier les espèces de ces coteaux en réalisant l'occupation du sol sur la zone d'étude globale, de prioriser ces milieux et de proposer des mesures de gestion en faveur de la biodiversité. Deux taxons ont été choisis pour ces inventaires, les papillons de jour et la flore.

D'autres inventaires ont également été réalisés pour la connaissance du territoire : inventaire des rapaces nocturnes, des oiseaux nicheurs des falaises au niveau du littoral (Penly et Saint-Martin-en-Campagne), des oiseaux de l'Eaulne (Envermeu et Douvrend) et des oiseaux des plans d'eau et des mares. De plus, des pièges photographiques ont été posés à des endroits propices pour compléter les données naturalistes.

❖ Le volet participatif

L'objectif de ce volet est de sensibiliser les habitants à la biodiversité à travers diverses animations telles que des randonnées « découverte », des chasses aux papillons, une action liée aux macrodéchets du littoral et une lecture du paysage. Des animations scolaires ont été réalisées dans 5 écoles du secteur (Saint-Martin-en-Campagne, Penly, Tourville-la-Chapelle, Envermeu et Douvrend) sur le thème des papillons, des oiseaux ou de la flore. Par ailleurs, un inventaire participatif a été mis en place. Les habitants de la Communauté de communes participent en envoyant une photographie de l'espèce, le lieu et la date pour enrichir l'Atlas.

Statuts de protection et de classement

⇒ Natura 2000

Natura 2000 est un réseau européen de préservation de la biodiversité. Les sites Natura 2000 ont pour objectif de prendre en compte les enjeux de la biodiversité dans les activités humaines. Le classement de ces sites est fait pour protéger les habitats et les espèces représentatives. En Europe, le réseau représente 27 522 sites, avec en France 1 766 sites classés en Natura 2000.

Sur la commune de Bailly-en-Rivière, un site est classé Natura 2000 :

- ❖ **Bassin de l'Arques n° FR 2300132** : L'Arques est un fleuve côtier qui se jette dans la Manche à Dieppe. L'Arques est l'exutoire de 3 cours d'eau en amont : la Béthune, l'Eaulne et la Varenne. Le Bailly-Bec est un affluent de l'Eaulne. Le site Natura 2000 concerne le lit mineur (comprenant les berges). Cette zone Natura 2000 représente une surface de **2,81 ha** sur la commune.

⇒ Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique (ZNIEFF)

Les ZNIEFF identifient les zones intéressantes sur le plan écologique, participant au maintien de grands équilibres naturels ou constituant le milieu de vie d'espèces animales et végétales rares. On distingue deux types de ZNIEFF :

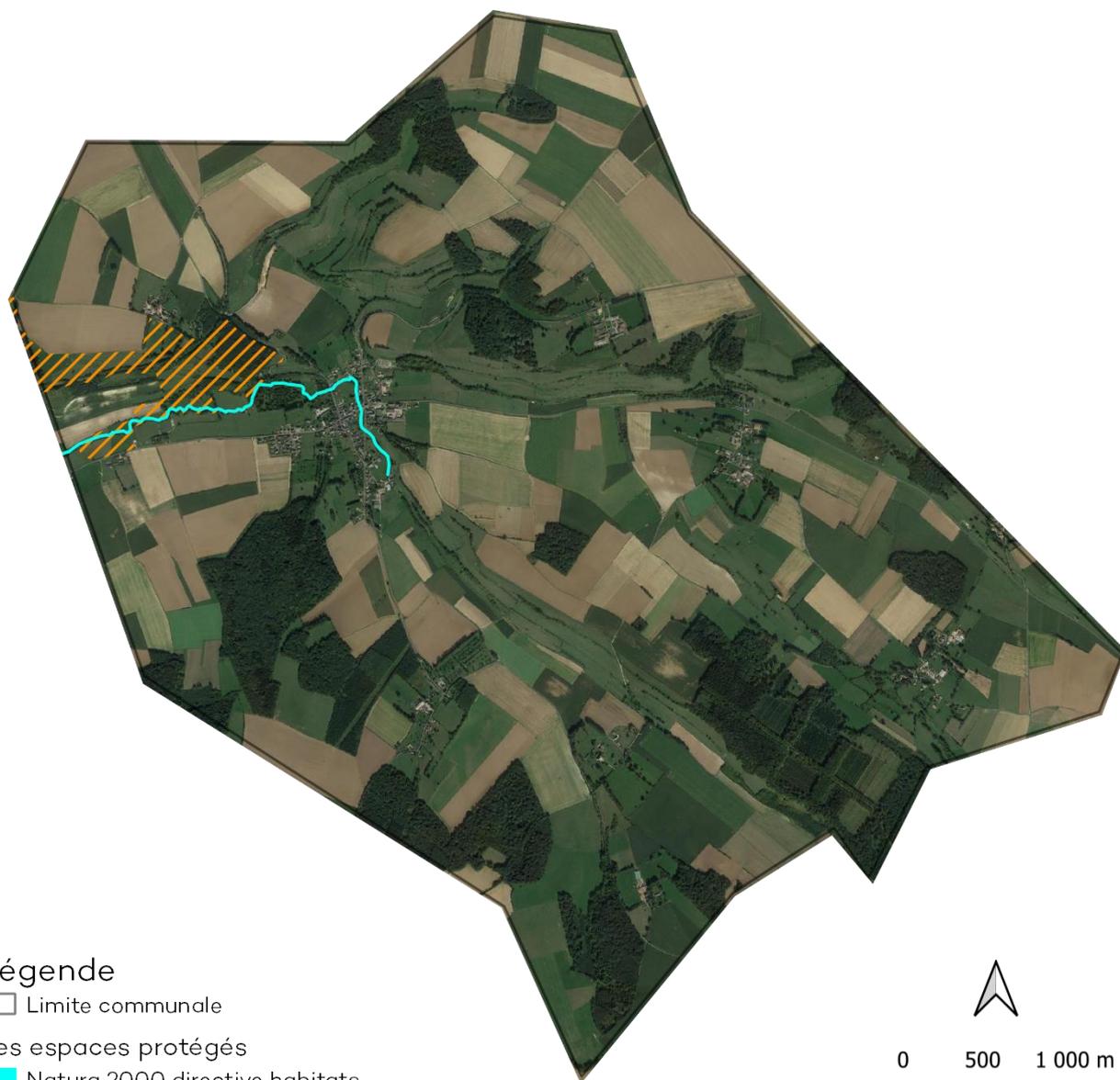
Les ZNIEFF de type I avec des sites de petite taille avec des enjeux de préservation et valorisation des milieux naturels. Sur Bailly-en-Rivière, il y a à ce jour aucune ZNIEFF de type I.

Les ZNIEFF de type II avec des sites de taille plus importante et désignant des ensembles naturels dont les équilibres doivent être préservés. Sur la commune de Bailly-en-Rivière on retrouve :

- ❖ « La vallée de l'Eaulne »

De plus, les inventaires ont permis d'observer des espèces d'intérêt patrimonial et des réservoirs de biodiversité permettant d'identifier et de créer des sites à préserver.

Cartographie des zones Natura 2000 et ZNIEFF



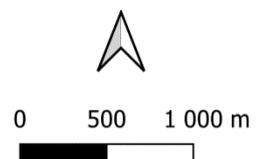
Légende

□ Limite communale

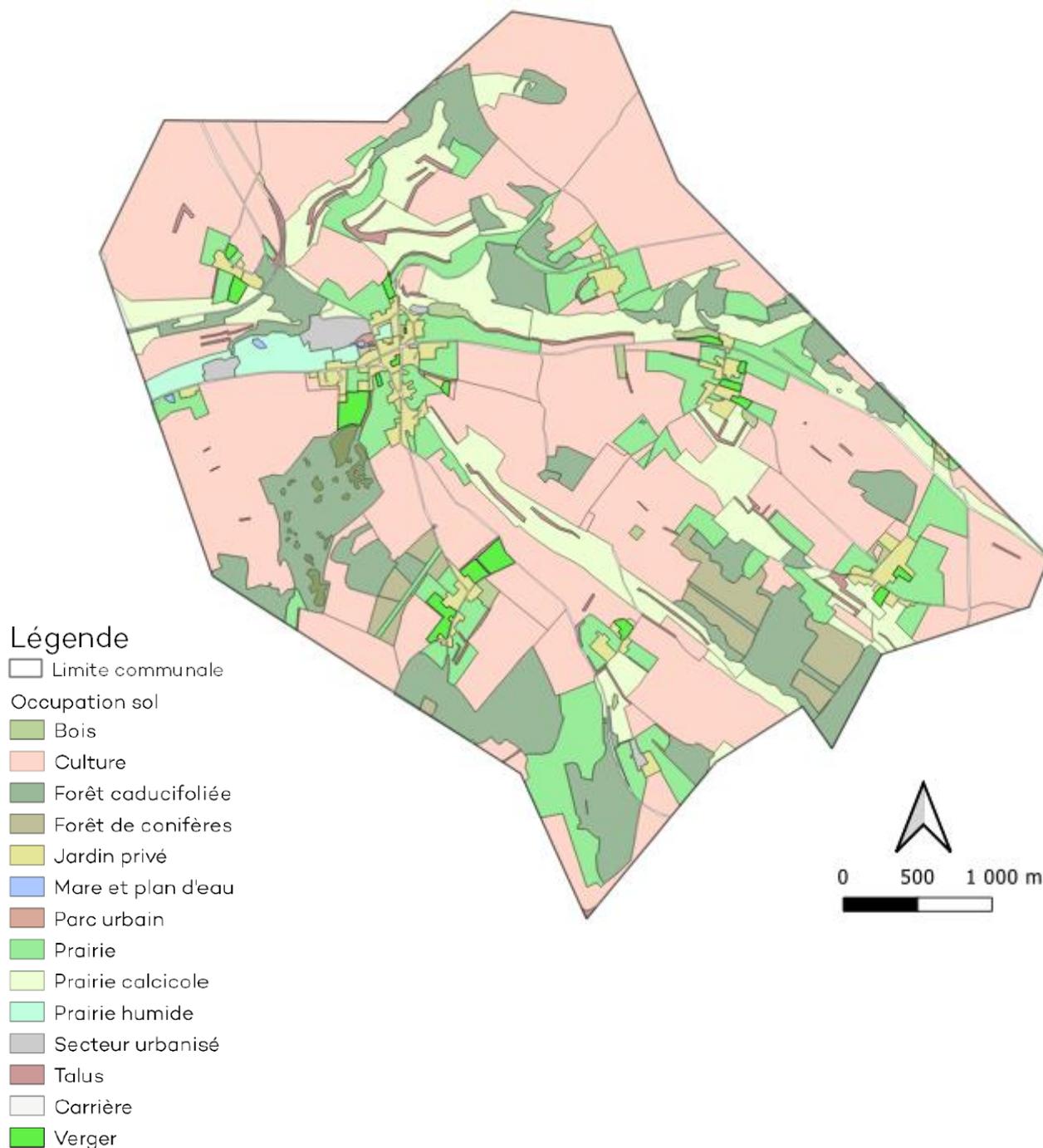
Les espaces protégés

■ Natura 2000 directive habitats

▨ ZNIEFF de type 2



Occupation du sol



Cette cartographie de l'occupation du sol permet de décrire la répartition des différents milieux existants sur la commune.

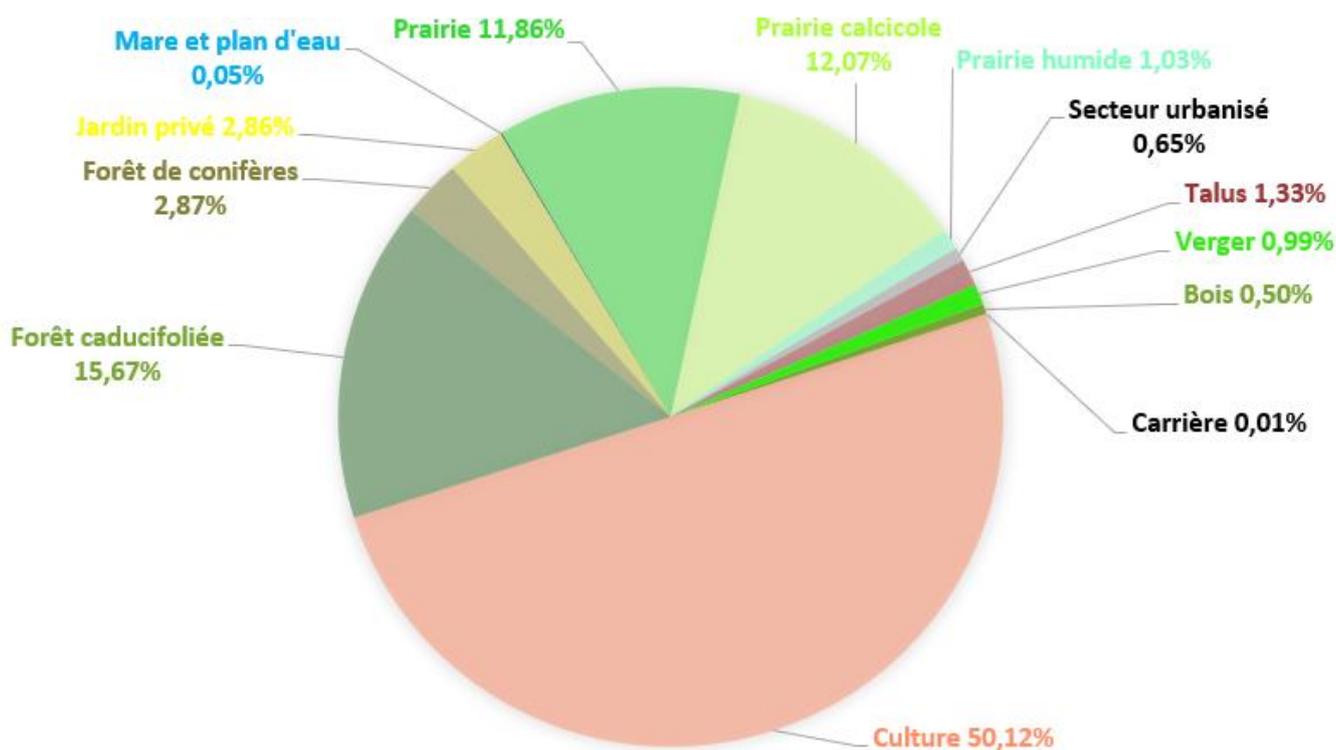
Ainsi, **13 milieux** sont représentés à Bailly-en-Rivière ce qui équivaut à une mosaïque d'habitats importante pour la biodiversité. Cette commune présente une majorité de cultures, de forêts caducifoliées ainsi que de prairies. Les prairies calcicoles se trouvent sur les versants de la Vallée de l'Eaulne tandis que les prairies humides longent le Bailly-Bec.

Au total, la commune présente une superficie de 2074,06 ha avec :

- ❖ 10,29 ha de bois
- ❖ 0,06 ha de carrières
- ❖ 1039,42 ha de cultures
- ❖ 325,03 ha de forêts caducifoliées
- ❖ 59,47 ha de forêts de conifères
- ❖ 59,25 ha de jardins privés
- ❖ 1,13 ha de mares et plans d'eau
- ❖ 246,06 ha de prairies
- ❖ 250,25 ha de prairies calcicoles
- ❖ 21,34 ha de prairies humides
- ❖ 13,55 ha de secteurs urbanisés
- ❖ 27,58 ha de talus
- ❖ 20,62 ha de vergers

Une grande diversité de milieu = une grande diversité de faune et de flore

Pourcentages des différentes occupations de sol sur la commune de Bailly-en-Rivière

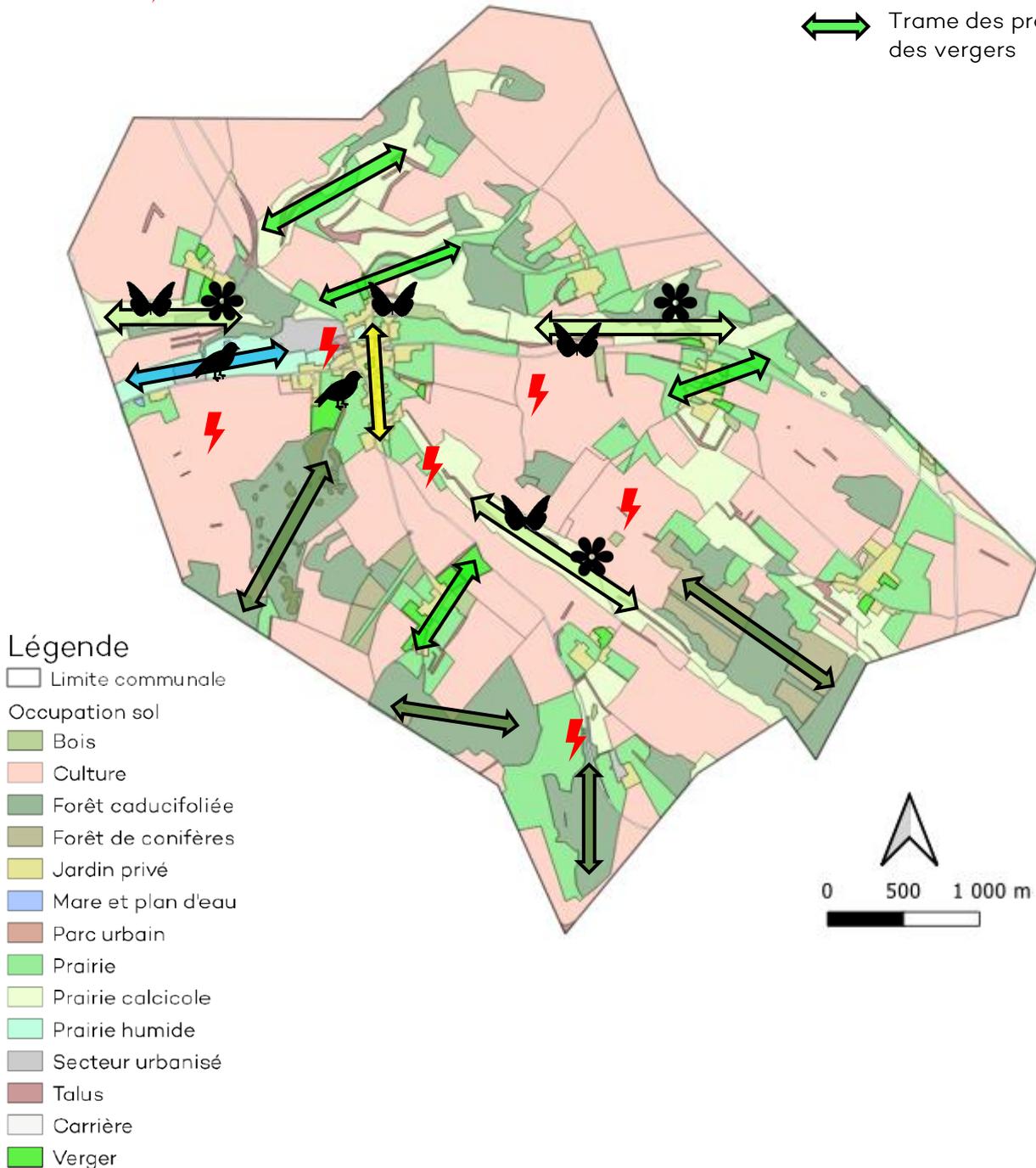


Ce travail a permis de réaliser une cartographie des principaux réservoirs et corridors.

Les réservoirs de biodiversité sont des milieux naturels, dans lesquels des espèces rares ou communes, sont présentes en abondance et peuvent y effectuer tout ou une partie de leur cycle de vie.

Les corridors permettent aux espèces de se déplacer d'un réservoir à un autre. Certaines ruptures existent, telles que les grandes cultures, les voiries, etc. La carte ci-contre illustre ces réservoirs, corridors et ruptures.

Les réservoirs et corridors écologiques



Points forts de Baille-en-Rivière :

- ❖ Sa diversité d'habitats
- ❖ Sa grande surface de milieux naturels (forêts, prairies calcicoles, ...)



Faiblesses de Baille-en-Rivière :

- ❖ Interruptions des corridors entre les coteaux calcaires, interruption de la trame forestière (cultures, urbanisation)
- ❖ L'amendement des prairies calcicoles qui entraîne une perte de biodiversité





LES CULTURES

Les cultures sont présentes en périphérie du bourg et hameau, entre les coteaux et le bourg. Elles représentent environ 50% de l'occupation du sol de la commune de Bailly-en-Rivière. On retrouve principalement des cultures de blé, de maïs, d'orges, de lin, de betteraves fourragères ...

Les plantes caractéristiques de ces milieux agricoles sont dites « messicoles », c'est-à-dire qu'elles poussent dans les champs. Elles sont adaptées aux milieux ouverts et régulièrement perturbés.

On retrouve principalement des Coquelicots, des Grandes Marguerites. Ces espèces ne sont pas sensibles aux différents traitements phytosanitaires, elles ne sont en aucun cas néfastes pour la culture mise en place.

En termes d'espèces animales, on retrouve le Lièvre d'Europe, le Chevreuil, le Faisan de Colchide.



Coquelicots



Lièvre d'Europe



Chevreuils

Pistes d'actions :

Les bords de champs, bandes enherbées et les talus non-exploités sont des zones d'habitats et de refuges pour certaines espèces. Les linéaires de haies sont essentiels pour le déplacement des espèces. La diversité des cultures permet l'accueil et une plus grande diversité des espèces.

- ➔ Le programme Territoire Engagé pour la Nature prévoit la mise en place d'alignements d'arbres et de bandes mellifères.



LES PRAIRIES

Les prairies représentent environ 25% de la surface de la commune. Elles se distinguent en trois types :

Les prairies mésophiles qui occupent des positions topographiques de bas et milieu de pente. Les sols sont drainants mais épais permettant de garder une réserve d'eau suffisante. On y retrouve le plus souvent des espèces de graminées ayant une qualité fourragère importante comme le Pâturin commun, le Pâturin des prés, la Houque laineuse, le Ray-grass anglais

Les prairies calcicoles, que l'on appelle également les pelouses sèches se développent sur des sols calcaires. La craie étant très poreuse, l'eau qui s'infiltré entraîne les nutriments, c'est pour cela que le sol est pauvre. Différentes associations végétales peuvent être présentes mais on retrouve généralement l'Origan, le Thym, la Scabieuse, des Orchidées sauvages, l'Héliantheme nummulaire ou encore la Polygala commune.

Les prairies humides sont présentes à proximité du Bailly-Bec. Elles sont souvent soumises à des périodes d'inondations plus ou moins longues, par les crues ou encore par les nappes alluviales. La fréquence et la durée des inondations déterminent le type de végétation. On y retrouve par exemple le Jonc arqué, la Cardamine des prés.



Houque laineuse



Jonc arqué

Pistes d'actions :

D'une manière générale, les prairies doivent être gérées de façon extensive, c'est-à-dire avec un faible pâturage, pas ou peu d'apport d'engrais et un fauchage tardif pour accueillir une grande biodiversité.

De plus, les prairies calcicoles s'enrichissent dans le temps sans pâturage ou gestion anthropique.

Quelques espèces retrouvées sur les prairies calcicoles

La Céphalanthère à feuilles étroites (*Cephalanthera longifolia*) >

- ❖ Espèce classée comme « Rare » en Normandie
- ❖ Orchidée trouvée sur un coteau calcaire
- ❖ 1^{ère} observation sur la commune de Bailly-en-Rivière



< L'Ophrys abeille (*Ophrys apifera*)

- ❖ Espèce classée comme « Peu commune » en Normandie
- ❖ Orchidée trouvée sur une prairie calcicole
- ❖ 1^{ère} observation sur la commune de Bailly-en-Rivière

Ainsi que 4 autres espèces d'Orchidées dont :

- ❖ Orchis moucheron
- ❖ Orchis pourpre
- ❖ Listère ovale
- ❖ Céphalanthère de Damas

Ainsi que 24 espèces de papillons dont :

- Damier de la Succise
- Demi-deuil
- Zygène du trèfle
- Argus bleu
- Azuré bleu céleste
- Myrtil
- Tircis



Damier de la Succise
Espèce protégée en Normandie



Voir les collections de papillons et d'orchidées à la fin de ce document.



LES FORETS ET BOIS

Les forêts et les bois représentent 19% de la surface totale de la commune. C'est un milieu que l'on peut diviser en trois catégories :

- Les forêts caducifoliées, où les essences sont dites feuillues, c'est-à-dire que les feuilles des arbres tombent en hiver.
- Les forêts de conifères sont composées de feuilles (ou aiguilles) que l'on dit persistantes, c'est-à-dire qu'elles ne tombent pas en hiver.
- Les bois sont une catégorie particulière, pouvant être composés de plusieurs types d'essences, mais que l'on a différencié des forêts par la superficie. En effet, toute étendue inférieure à 0,5 hectares a été classée en bois.



Orchis pourpre



Chouette hulotte

Pistes d'actions :

Dans le cas des bois et forêts privés, laisser des arbres morts sur pied ou au sol permet de créer des habitats pour la biodiversité (insectes, chauves-souris...). Les lisières permettent de créer des refuges et les mares forestières, d'abriter une biodiversité intéressante telle que les amphibiens et permettent aussi l'abreuvement de la faune sauvage.

Enfin, certains boisements sont trop éloignés les uns des autres, ce qui empêche la libre circulation des espèces. Il est souhaitable de créer des boisements entre les forêts ou des linéaires de haies.



Ce sont des terrains généralement clos où l'on cultive des fleurs, des légumes, des arbres, des arbustes fruitiers et d'ornement ou un mélange de tout. Plus la diversité d'un jardin est grande, et plus le système va tendre vers un équilibre. En effet, une grande variété d'espèces, qu'elles soient potagères, fruitières, horticoles ou animales assurent la bonne santé d'un jardin. La surface totale des jardins en France représentent plus que la surface des réserves nationales, ce qui met en évidence l'importance de préserver les plantes sauvages au sein de nos terrains pour favoriser la présence d'espèces faunistiques sauvages et locales !

Comme le mot « privé » l'indique, l'usage est exclusivement pour le propriétaire. La conception d'un jardin dépend des besoins, de la culture ou encore de la vision esthétique du propriétaire.

Selon les modes de gestion, diverses espèces patrimoniales ou non, peuvent embellir un jardin.



Vulcain



Mésange charbonnière

Pistes d'actions :

Pour maintenir un jardin en bonne santé, il n'est pas nécessaire d'avoir recours à des produits phytosanitaires. Rappelons que ces produits sont interdits à l'utilisation dans les communes et le sont depuis le 1er Janvier 2019 chez les particuliers. Il est possible d'avoir recours aux auxiliaires de cultures, c'est-à-dire des espèces qui se nourrissent des ennemis de nos cultures. Par exemple, les larves de coccinelles s'attaquent aux pucerons, les crapauds se nourrissent de limaces ou encore de chenilles...

De plus, il faut souligner qu'un joli jardin n'est pas forcément un jardin avec un gazon bien vert et bien tondu... Des zones non tondues peuvent servir d'abris et de nourriture pour la faune.



LES TALUS

Ce sont des terrains en pente, créés par des travaux de terrassement ou résultant de l'équilibre naturel de la terre.

Ces milieux peuvent accueillir une biodiversité patrimoniale lorsque l'exposition et le substrat sont favorables (exposition Sud, sol crayeux). Ils représentent aussi des corridors pour les espèces. Il est donc important de les préserver et de les gérer au mieux.



Origan commun



Demi-deuil et Scabieuse



Ophrys abeille

Pistes d'actions :

La méthode de gestion est semblable à celle des prairies, c'est-à-dire de manière extensive, avec un fauchage tardif. Un fauchage tardif permet de maintenir des plantes à fleurs qui sont la source d'alimentation de nombreux insectes comme les papillons.



Les vergers occupent environ 1% du territoire de Bailly-en-Rivière.

Un verger est un espace de terrain qui est occupé par des arbres fruitiers. Il existe différents types de vergers : des vergers basses-tiges (production professionnelle de fruits) des vergers hautes-tiges (association arbres fruitiers et prairies), des vergers conservatoires (variétés anciennes de fruits).

Historiquement, le territoire possédait beaucoup de vergers. Mais la réadaptation du modèle agricole, vers des exploitations laitières et des cultures de maïs, va conduire à la disparition d'un grand nombre de vergers. De plus, la mécanisation a elle aussi joué un rôle, notamment dans le choix de planter de vergers basses-tiges, qui est économiquement plus avantageux que le choix de vergers hautes-tiges pourtant traditionnels.

Le verger haute-tige offre de nombreux microhabitats favorables à plusieurs espèces animales. On peut y retrouver la Chevêche d'Athéna qui affectionne les cavités présentes dans les arbres pour nicher et qui se nourrit des rongeurs présents dans les vergers. Ces cavités sont aussi favorables pour les chauves-souris et pour des petits mammifères (Loirs, Lérots).



Chevêche d'Athéna



Merle noir

Pistes d'actions :

Recréer ou restaurer des vergers hautes-tiges sont des opérations nécessaires pour protéger la biodiversité associée à ce milieu. La Communauté de communes Falaises du Talou a lancé une action de restauration des vergers, avec la fourniture de variétés anciennes de pommiers ou de poiriers.

LES SECTEURS URBANISES

Ce sont les zones dans lesquelles on retrouve des constructions comme les routes, les entreprises, les cimetières, les églises, les parkings, les trottoirs... De nombreux oiseaux ou chauve-souris nichent dans les constructions.

Ce milieu abrite souvent des espèces dites exotiques ou ornementales en raison de leur proximité avec les jardins privés et de leur gestion par les services communaux.



Ruine de Rome



Hirondelle rustique



Effraie des clochers

Pistes d'actions :

Comme rappelé précédemment, les traitements phytosanitaires sont interdits à l'utilisation dans les communes. La gestion des trottoirs peut donc se faire au moyen de balayeuses, de brûleurs thermiques... Il faut cependant veiller à conserver des zones naturelles afin de conserver des habitats pour la biodiversité.

Enfin, remplacer les secteurs imperméables par des secteurs filtrants (enherbement des trottoirs, végétalisation ...)

- Le programme Territoire Engagé pour la Nature prévoit la pose de nichoirs et la plantation d'espèces mellifères.

LES MARES, PLANS D'EAU ET RESEAU HYDROGRAPHIQUE

Une mare est une cuvette qui se remplit d'eau de pluie, de ruissellement ou de résurgence de nappe. Elle peut être anthropique ou naturelle, d'une taille inférieure à 0.5 hectares, d'une profondeur inférieure à 3 mètres.

Un plan d'eau ou étang est en général alimenté par le réseau hydrographique. La circulation de l'eau est très lente, voire nulle et la profondeur est supérieure à 5 mètres.

Un cours d'eau est un écoulement terrestre d'eau liquide entre une source et une embouchure. Ainsi, le Bailly-Bec est un cours d'eau appartenant au « bassin de l'Arques ». Ce dernier se jette dans l'Eaulne, un des affluents de l'Arques, un fleuve côtier qui se jette dans la Manche à Dieppe. Un piège photo a été posé au bord du Bailly-Bec, permettant d'observer un Ecureuil roux, une Mésange charbonnière et une Buse variable.



Bailly-Bec



Buse variable

Pistes d'actions :

Le curage des mares/étangs permet de ne pas avoir trop de sédiments qui entraineraient à terme le comblement. Dans le cas d'une mare en mauvais état, une restauration peut être envisagée dans le but de retrouver des conditions favorables à l'installation d'espèces typiques.

Concernant le Bailly-Bec, la restauration de la continuité écologique est une priorité car elle permet la libre circulation des poissons et des sédiments dans la cours d'eau.

Le maintien de la végétation de bord d'étang est primordial pour le bon déroulement du cycle de vie de nombreuses espèces comme les libellules ou les demoiselles qui pondent leurs œufs sur la végétation qui surplombe l'eau. Une fauche tardive des bords d'étang permet de préserver ces espèces.

Limiter les espèces exotiques : poissons, tortues, végétaux...

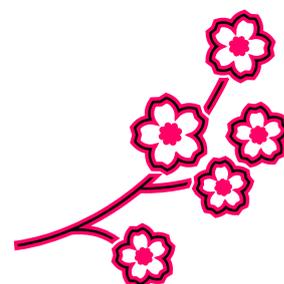
| | Espèces | Nombres |
|---|-----------------------------|------------|
|  | Flore des coteaux calcaires | 56 |
|  | Lépidoptères | 24 |
|  | Amphibiens & Reptiles | 2 |
|  | Mammifères | 9 |
|  | Chiroptères | 2 |
|  | Oiseaux | 52 |
|  | Rapaces nocturnes | 4 |
| | Autres | 3 |
| | TOTAL | 155 |

Ce sont donc au total **155** espèces qui ont été recensées sur l'ensemble de la commune. Il s'agit de données obtenues grâce aux inventaires scientifiques et participatifs menés sur la commune. Des données antérieurs à 10 ans complètent les inventaires de 2021.

La flore des coteaux calcaires

Liste de la flore inventoriée sur les coteaux calcaires. Les espèces présentes ne sont pas toutes des espèces calcicoles mais elles sont capables de se développer tout de même sur ce milieu.

- Petit boucage
- Achillée millefeuille
- Pâquerette vivace
- Centaurée scabieuse
- Centaurée jacet
- Crépide bisannuelle
- Eupatoire chanvrine
- Sénéçon jacobée
- Liondent hipside
- Grande marguerite
- Piloselle ; Épervière piloselle
- Vipérine commune
- Scabieuse colombarie
- Knautie des champs
- Céraiste commun
- Hélianthème commun
- Laîche glauque
- Anthyllide vulnérable
- Genêt des teinturiers
- Hippocrépide chevelue ; Fer-à-cheval
- Lotier corniculé
- Luzerne lupuline
- Bugrane épineuse
- Trèfle des prés
- Trèfle blanc
- Vesce cultivée
- Chlore perfoliée
- Luzule des champs, Luzule champêtre
- Origan
- Brunelle commune
- Orchis moucheron
- Céphalanthère à feuilles étroites
- Céphalanthère de Damas
- Listère ovale
- Ophrys abeille
- Orchis pourpre
- Plantain lancéolé
- Véronique de Perse



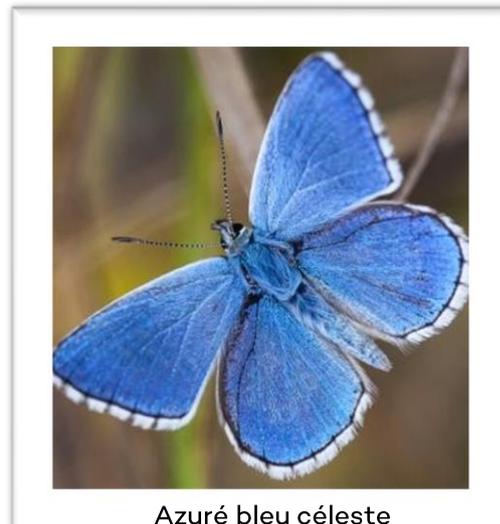
- Flouve odorante
- Brachypode penné
- Brize intermédiaire
- Brome stérile
- Dactyle aggloméré
- Pâturin des prés
- Polygala commun
- Primevère
- Clématite des haies
- Renoncule bulbeuse
- Renoncule rampante
- Aubépine à un style
- Ronce frutescente
- Petite pimprenelle
- Gaillet croisette
- Gaillet commun, Caille-lait blanc
- Shérardie des champs, Rubéole



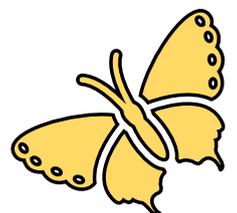
Polygala commun

Les papillons

- Amaryllis
- Argus bleu
- Aurore
- Azuré bleu céleste
- Belle-dame
- Céphale
- Damier de la Succise
- Demi-deuil
- Fadet commun
- Fluoré
- Mégère
- Myrtil
- Paon-du-jour
- Petite tortue
- Piéride du chou
- Piéride du navet
- Point-de-Hongrie
- Robert-le-diable
- Souci
- Sylvaine
- Tircis
- Vulcain



Azuré bleu céleste



- Zygène de la filipendule
- Zygène du trèfle

Les amphibiens & reptiles



- Grenouille rousse
- Triton alpestre



Triton alpestre

Les mammifères



- Chevreuil européen
- Ecureuil roux
- Lièvre d'Europe
- Lapin de garenne
- Belette d'Europe
- Blaireau européen
- Fouine
- Putois d'Europe, Furet
- Renard roux



Fouine

Les chiroptères

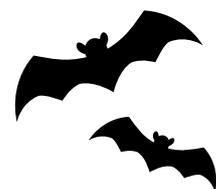
- Pipistrelle commune
- Sérotine commune



Pipistrelle commune

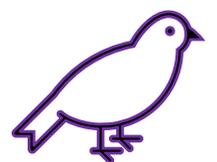
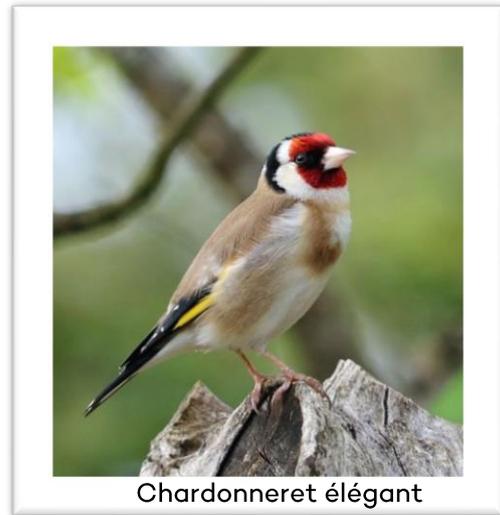


Sérotine commune



Les oiseaux

- Accenteur mouchet
- Aigrette garzette
- Bergeronnette grise
- Bergeronnette printanière
- Bondrée apivore
- Bruant jaune
- Busard Saint-Martin
- Buse variable
- Cailles des blés
- Canard colvert
- Chardonneret élégant
- Chevalier culblanc
- Corbeau freux
- Corneille noire
- Coucou gris
- Epervier d'Europe
- Etourneau sansonnet
- Faisan de Colchide
- Faucon crécerelle
- Faucon hobereau
- Fauvette à tête noire
- Fauvette babillarde
- Fauvette grisette
- Gallinule poule-d'eau
- Geai des chênes
- Grimpereau des jardins
- Grive musicienne
- Hirondelle rustique
- Hypolaïs polyglotte
- Linotte mélodieuse
- Merle noir
- Mésange à longue queue
- Mésange bleue
- Mésange charbonnière
- Moineau domestique
- Perdrix grise
- Pic épeiche
- Pic vert
- pie bavarde
- Pigeon ramier
- Pinson des arbres



- Pipit des arbres
- Pouillot véloce
- Roitelet huppé
- Rougegorge familier
- Sittelle torchepot
- Tourterelle des bois
- Tourterelle turque
- Traquet motteux
- Traquet pâtre
- Troglodyte mignon
- Verdier d'Europe

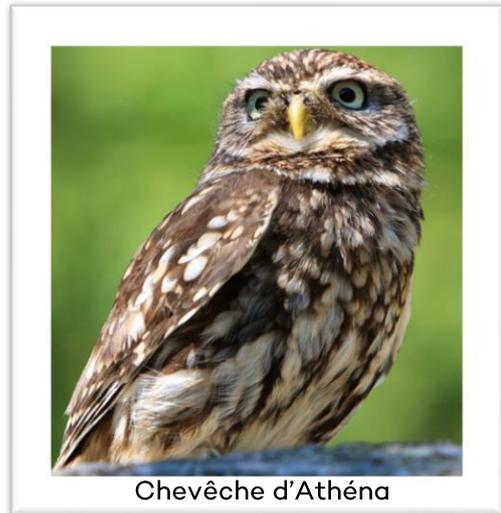


Tourterelle turque



Les rapaces nocturnes

- Chouette hulotte
- Chevêche d'Athéna
- Effraie des clochers
- Hibou moyen-duc



Chevêche d'Athéna



Hibou moyen-duc

Les animations

Au cours des mois de mars à septembre 2021, diverses animations ont pu être proposées au grand public.

Ce sont au total **19 animations** qui ont été proposées au grand public, avec des thèmes différents pour sensibiliser, mettre en valeur le patrimoine naturel et impliquer le plus grand nombre dans le projet d'ABC.

Sur la commune de Bailly-en-Rivière, **1 animation** a été proposée :

- « Chasse aux papillons »



« Chasse aux papillons », 04 août 2021

Poursuite du projet

Les inventaires et animations de la démarche 2021 se terminent au mois de septembre et se clôturent le samedi 18 et le dimanche 19 septembre, avec le week-end du « Développement Durable » au Lycée du Bois et de l'Ecoconstruction d'Envermeu.

Malgré tout, la collecte de données participatives continue. Les habitants sont invités à poursuivre leurs inventaires au sein des jardins, trottoirs, lieux publics... et à envoyer les photographies de leurs observations à l'adresse mail suivante: biodiversite@falaisesdotalou.fr. Ainsi, le nom de l'espèce leur sera transmis et celle-ci sera cartographiée dans le but d'alimenter l'Atlas.





Orchis moucheron
Assez commune



Orchis pourpre
Assez commune



Orchis militaire
Peu commune



Orchis négligé
Assez rare



Orchis pyramidal
Assez commune



Orchis tacheté
Peu commune



Orchis mâle
Assez commune



Orchis de Fuchs
Assez rare



Orchis bouc
Peu commune



Orchis incarnat
Rare





 : Espèce protégée



Ophrys bourdon
Peu commune- Protégée



Ophrys abeille
Assez commune



Platanthère à fleurs verdâtres
Assez commune



Néottie nid-d'oiseau
Peu commune



Listère à feuilles ovales
Commune



Epipactis rouge sombre
Peu commune - Protégée



Epipactis à larges feuilles
Assez commune



Céphalanthère de Damas
Peu commune



Céphalanthère à longues feuilles
Rare





Les papillons de grande taille (environ 4 à 6 cm) :



Tircis



Belle-dame



Petite tortue



Paon-du-jour



Mégère



Aurore



Robert-le-Diable



Moro-sphinx



Tristan



Amaryllis



Myrtil



Vulcain



Les papillons de taille moyenne (environ 2 à 3 cm) :



Piéride du chou



Piéride du navet



Argus bleu



Fadet



Les papillons de petite taille (environ 1,5 cm) :



Sylvaine



Zygène du lotier



Zygène du trèfle



**Zygène de la
filipendule**





Espèces des coteaux calcaires

 : Espèce protégée



Azuré bleu céleste
(~1,5cm)



Argus vert
(1 à 1,5cm)



Demi-argus
(~1,5cm)



Petite violette
(~1,6cm)



Machaon
(de 5,5 à 9cm)



Damier de la Succise
(de 3 à 4,5cm)



Demi-deuil
(~4 à 5cm)



Point de Hongrie
(~3cm)



Céphale
(~3,5cm)



Fluoré
(~4cm)



Zygène diaphane
(~3cm)



Zygène transalpine
(~3cm)



Souci
(de 3,5 à 5cm)

